

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 15 avril 2013 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur O'Donnell Bédard, Maire
- Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
- Monsieur Michel Croteau, conseiller
- Monsieur Guy Jacob, conseiller
- Monsieur Claude Lessard, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

- Madame Vivian Viviers, directrice générale
- Monsieur Denis Bourgault, inspecteur

ABSENT:

- Monsieur Jacques Coulombe, conseiller

Les membres du conseil présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Acceptation du procès-verbal des délibérations de la séance du 18 mars 2013;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspecteur ;
7. Rapport de la directrice générale et suivi d u procès-verbal de la dernière réunion ;
8. Suivi du dossier de la Baie des Maher ;
9. Dérogation mineure au 158, Chemin Thomas-Maher;
10. Avis de motion règlement sur la revégétalisation des rives;
11. Avis de motion règlement modifiant le règlement de zonage no 2010-210;
12. Avis de motion règlement modifiant le règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme no 2010-215;
13. Avis de motion règlement modifiant le règlement relatif aux dérogations mineures no 2010-213;
14. Patrouille nautique et sécurité à la rampe de mise à l'eau;
15. Entretien des terrains du Club Nautique et du chalet municipal;
16. Entretien des abris postaux et Club nautique;
17. Autres sujets ;
18. Période de questions
19. Levée de la séance.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire M. O'Donnell Bédard souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19h30.

040-2013

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Tessier
SECONDÉ par le conseiller Claude Lessard
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par la secrétaire-trésorière;

ADOPTÉ

041-2013

Adoption du procès-verbal du 18 mars 2013

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Lessard
SECONDÉ par le conseiller Jacques Tessier
ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 18 mars 2013 tel que préparé par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

042-2013

Adoption des listes et rapports mensuels

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Guy Jacob
SECONDÉ par monsieur le Conseiller Michel Croteau
ET RÉSOLU d'adopter les listes et rapports sommaires ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois de mars 2013 ;
- Conciliation bancaire au 31 mars 2013 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de mars 2013 .

ADOPTÉ

043-2013

Certificats de crédits disponibles

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Guy Jacob, secondé par monsieur le conseiller Jacques Tessier **ET RÉSOLU** d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

Rapport de l'inspecteur

Monsieur Denis Bourgault remet aux membres du Conseil la liste des permis émis au cours du mois de mars 2013 pour un montant de 149 500 \$ et le Conseil en prend acte.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

Rapport de la directrice générale et suivi du procès-verbal des dernières réunions.

Mme Viviers fait lecture de la correspondance reçue et mentionne que les points nécessitant un suivi sont déjà inscrits à l'ordre du jour.

Suivi du dossier de la Baie-des-Maher

On a rencontré M. Patrice Towner de la firme Genivar à qui nous avons donné mandat de procéder à l'analyse du dossier. Des sondages de terrains seront faits la semaine prochaine et à la lumière des résultats, nous verrons si le projet est réalisable et à quel coût. Dans les jours prochains, il y aura des rencontres pour pouvoir évaluer la possibilité de laisser du déblai sur un terrain de la SÉPAQ, obtenir des prix pour le branchement électrique des fosses septiques, voir quelle serait la meilleure solution pour les vieilles fosses, les casser et les enfouir ou les enlever. Nous ferons le suivi lors de la prochaine réunion ou convoquerons une réunion spéciale s'il y a des développements.

044-2013

Demande de dérogation mineure pour le 158, Chemin Thomas-Maher

ATTENDU QUE le Conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure pour la propriété du 158 Chemin Thomas-Maher, Lac St-Joseph;

ATTENDU QU'un avis public à cet effet a été publié dans le journal Le Courrier de Portneuf, le 20 mars 2013;

ATTENDU QU'aucune personne intéressée n'a manifesté d'opposition à cette demande;

ATTENDU QU'il y a eu un accord de principe concernant ce point;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le Conseiller Michel Croteau, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte la demande de dérogation mineure au 158, Chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph soit:

- permettre d'ériger un bâtiment principal de 19,81 mètres de largeur de façade alors que l'article 58 du *Règlement de zonage 2010-210* permet un maximum de 18,3 mètres de largeur, donc une dérogation de 1, 5 mètres.

- et autorise la secrétaire-trésorière à émettre un certificat de conformité en ce sens.

ADOPTÉ

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

045-2013 **Avis de motion, règlement concernant la revégétalisation des rives**

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par le Conseiller Jacques Tessier, qu'à une prochaine séance de ce Conseil un règlement concernant la revégétalisation des rives sera présenté pour adoption.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

046-2013 **Avis de motion, règlement modifiant le règlement de zonage**

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par le Conseiller Claude Lessard qu'à une prochaine séance de ce Conseil un règlement concernant des modifications au règlement de zonage sera présenté pour adoption.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*

ADOPTÉ

047-2013 **Avis de motion, règlement modifiant le règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme**

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par le Conseiller Jocelyn Boivin qu'à une prochaine séance de ce Conseil un règlement concernant des modifications au règlement relatif aux permis et aux certificats sera présenté pour adoption.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

ADOPTÉ

Avis de motion, règlement modifiant le règlement relatif aux dérogations mineures

Ce point est reporté à la prochaine réunion afin de vérifier une clause auprès de nos procureurs.

048-2013 **Patrouille nautique et sécurité à la rampe de mise à l'eau**

Mme Vivian Viviers remet aux membres du Conseil une offre de service de l'agence de sécurité Garda. Étant donné les coûts très élevés de la patrouille nautique il a été décidé de laisser tomber la patrouille nautique pour cette année mais de conserver l'agent de sécurité à la barrière.

